

MODULE DE FORMATION ADMINISTRATION

19 & 20 février à Besançon

**Centre Pierre Mendès France - 3 rue Beauregard
en partenariat avec Culture Action**

PROGRAMME

Connaitre son environnement professionnel et se structurer (1 journée et ½) :

- Les statuts pour entreprendre dans le secteur de la musique (en particulier l'association)
- Le statut d'artiste
- Les contrats du spectacle dont les contrats de travail
- Le régime de l'intermittence
- Le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel & la gestion sociale (paie, caisses sociales dont congés spectacles, médecine du travail, etc.)
- Le droit d'auteur, droits voisins et place de l'improvisation
- Adhésion, rémunération équitable et fonctionnements SACEM, SPRÉ, SEAM

Identifier les aides et les soutiens à la création et à la diffusion (½ journée) :

- Les organismes de gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins (Sacem, Spedidam, Adami, etc...)
- Les fédérations, réseaux, structures en région et au niveau national
- Les collectivités territoriales (Villes, Agglomération, Départements, Région,...)
- L'État (DGCA, DRAC)
- L'Europe

FORMATEURS

Damien Yuzuki - Conseiller-formateur à Culture Action

Florian Dantan - Conseiller-formateur à Culture Action

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Ouvert uniquement aux musiciens de jazz de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Aucun prérequis.

DATES ET HORAIRES

Sur 2 jours : lundi 19 & mardi 20 février 2024.

10h à 13h / 14h - 18h

LIEU

Centre Pierre Mendes France - 3 rue Beauregard - 25000 BESANÇON.

TARIF

Ce module de formation est proposé gratuitement aux musiciens de jazz de la région par Big Bang, pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE CULTURE ACTION JUSQU'AU 12 FÉVRIER :

LAURANNE - CONTACT@CULTURE-ACTION.ORG